



MAIRIE

DE

ARRETE DU MAIRE N° 2024-12

NEAUPHLE - LE - VIEUX

- **DE FERMETURE DE LA RD 11 de l'église à l'intersection de la rue de la pierre Percée avec déviation**
- **FERMETURE DE LA RUE DE PARIS**

NEAUPHLE LE VIEUX -EN AGGLO 78640 NEAUPHLE LE VIEUX

Du 18 Octobre 2024 jusqu'à nouvel ordre

Le Maire de la Commune de NEAUPHLE-LE-VIEUX,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 3221.4

Vu le Code de la route et notamment les articles R.411-8 et R.411-25

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, quatrième partie, signalisation de prescription et huitième partie, signalisation temporaire.

Vu le décret n°2009-615 du 3 juin 2009 modifié fixant la liste des routes à grandes circulation

Vu le classement en route à grande circulation de la RD 11

Vu l'avis favorable en date du 18/10/2024 de la Direction Départementale des Territoires et de la Gendarmerie de Montfort l'Amaury

ARRETE

ARTICLE 1 :

Depuis le 18 octobre 2024 et jusqu'à nouvel ordre, la circulation et le stationnement sont interdits sur la RD 11, de l'église jusqu'à l'intersection de la rue de la pierre Percée.

La circulation et le stationnement sont interdits RUE DE PARIS avec la fermeture de la rue.

PERIL RESULTANT DE L'ETAT DANGEREUX DU 8 PLACE SULLY EN COURS D'EFFONDREMENT

ARTICLE 2 : Des déviations sont mises en place rue aux moutons, rue Pierre Percée, RD 11 avec panneaux directionnels.

ARTICLE 3 : Les restrictions de circulation sont applicables jours et nuits.

ARTICLE 4 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions interministérielles sur la signalisation routière est mise en place conjointement avec le Département par la commune de NEAUPHLE LE VIEUX.

ARTICLE 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté prennent effet dès ce jour.

ARTICLE 6 : Les dispositions définies par le présent arrêté abrogent et suspendent toutes les dispositions contraires antérieures.

ARTICLE 7 : Le Maire de Neauphle le Vieux et le commandant du groupement de gendarmes des Yvelines sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Fait à Neauphle-le-Vieux, le 18/10/2024.

Le Maire,
Denise PLANCHON.

